

Ecole de formation des avocats Centre-Sud

Examen de contrôle des connaissances

(Montpellier, du 16 au 20 avril 2007)

La session d'examen de contrôle des connaissances 2007, en vue de l'obtention des certificats de spécialisation, débutera du **16 au 20 avril prochains**.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception, ou remis contre récépissé au siège social de l'École de formation des avocats du Centre Sud (EFACS, Maison des avocats, 14, rue Marcel de Serres, CS 49503, 34961 Montpellier Cedex 2. Tél. : 04 67 61 72 80) au plus tard

deux mois avant la date de la première épreuve, c'est-à-dire **avant le vendredi 16 février 2007**.

Selon l'arrêté du 8 décembre 1993, le dossier doit comprendre :

1 - une requête de l'intéressé précisant la ou les mentions de spécialisation dont il sollicite l'usage,

2 - tous les documents justificatifs de l'identité et du domicile professionnel du candidat,

3 - une attestation de sa qualité d'avocat inscrit à un Barreau fran-

çais, délivrée par le Bâtonnier en exercice, *

4 - tous documents justificatifs de la pratique professionnelle de quatre années, exigée par les articles 88, 89 et 90 du décret n° 91-1197 du 27 novembre »991,

5 - outre les droits d'examen (420 €).

Les candidats seront avisés personnellement de la date et du lieu des épreuves au moins 15 jours à l'avance.

Selon que vous serez créancier à Londres ou à Paris

Échanges comparatifs sur un cas concret

(Paris, 5 février 2007)

L'Association Droit et commerce, en partenariat avec le Creda et l'Association des juristes franco-britanniques, organise à Paris le **5 février prochain à 17 h 30** une conférence sur le thème : « **Selon que vous serez créancier à Londres ou à Paris : échanges comparatifs sur un cas concret** ».

Lieu : Grande salle d'audience du Tribunal de commerce de Paris (1, quai de Corse 75004 Paris)

Intervenants :

- Tabitha Coombe, BNP Paribas
- Léon Stephenson, avocat
- Hubert de Vauplane, Crédit Agricole
- Jean-Yves Toullec, avocat

Regards de l'Université :

- Yves Chaput, professeur à l'Université Paris I, directeur scientifique du Creda

- Peter Burbidge, barrister, Senior lecturer, School of law, University of Westminster

La conférence se prolongera autour d'un verre amical.

Renseignements :

Isabelle Aubard, Droit et commerce
Tél. : 01 46 28 38 37

E-mail : isabelle.aubard@droit-et-commerce.org

Nomination

Par arrêté du 5 décembre 2006 (JO du 14 décembre dernier), **Edouard de Lamaze**, avocat au Barreau de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre et ancien Délégué interministériel aux professions libérales, a été nommé membre de la Commission des comptes des services pour une durée de trois ans, au titre des personnalités spécialement qualifiées par leurs compétences et leurs travaux en matière d'économie des services. Figurent également parmi les membres de la commission nommés à ce titre Edouard Salustro, expert-comptable, fondateur de RSM Salustro-Reydel et Dominique Roux, professeur à l'université de Paris-Dauphine, également nommé vice-président de ladite Commission.